

AFFAIRE N° 15.bis - Travaux de modernisation des Chemins de MONTGAILLARD, et de la S.A.R.L.E.C. à la Montagne, et du Boulevard DORET.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous rappelle que par délibération prise le 30 Mai 1967, approuvée le 12 Juin 1967, le Conseil Municipal avait décidé de confier au Service des PONTS & CHAUSSEES l'étude, l'établissement du dossier d'avant-projet et d'adjudication ainsi que le contrôle des travaux de modernisation des Chemins :

(- de Montgaillard, entre la rive droite de la Ravine " LA VERDURE " et le réservoir R.3 (construction d'un mur de soutènement)	sur 1 600 mètres
(- du Boulevard DORET	sur 350 "
(- de la S.A.R.L.E.C. à la Montagne	sur 700 "
(- et du Chemin des Hauts-de-Saint-François	sur 400 "

Le montant total de ces travaux s'élevait à la somme de 15.684.000 francs C.F.A.

La première adjudication lancée le 28 Juillet 1967, s'est relevée infructueuse, les offres des soumissionnaires ayant dépassé de plus de 3.000.000 de Fcs le montant du devis établi par les Ponts & Chaussées.

En accord avec ce Service, il a donc été décidé de supprimer de cette adjudication la construction des 400 mètres du Chemin des Hauts-de-Saint-François. La nouvelle adjudication ne porterait plus donc que sur les trois autres Chemins, la réalisation du tronçon du Chemin des Hauts-de-Saint-François ne s'avérant pas particulièrement urgente.

La dépense correspondante est déjà inscrite au budget communal de 1967, au moyen d'une subvention du " FONDS ROUTIER 1965 "

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à lancer cette nouvelle adjudication.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.